

Accor accueille Aimie, une nouvelle collaboratrice pour renforcer la performance de la fonction finance

PARIS, France – 2 avril 2026 | À l'avant-garde de la transformation de la fonction finance, Accor, un leader mondial de l'hôtellerie, intègre une nouvelle recrue au sein de ses équipes au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie Pacifique : Aimie, premier agent autonome d'intelligence artificielle dédié à la relance clients. Développé par [Sidetrade](#), acteur mondial des solutions Order-to-Cash basées sur l'IA, Aimie interagit directement avec les clients, qualifie les factures et optimise de manière autonome les stratégies de recouvrement.

Cette décision s'inscrit dans une dynamique d'innovation portée par les directions financières les plus avancées. Dans un contexte de volatilité mondiale et de complexité opérationnelle, les systèmes traditionnels, dominés par des ERP rigides et des workflows statiques, ont montré leurs limites. L'automatisation fondée sur des règles et/ou des assistants numériques, bien qu'utiles, ont atteint un plafond d'efficacité. L'IA agentique s'impose désormais comme la nouvelle norme pour une fonction finance compétitive.

Ainsi, pour garder une longueur d'avance, les directeurs financiers se tournent vers Aimie et instaurent un nouveau mode opératoire : intelligent, autonome, ininterrompu. Cette initiative positionne les équipes du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie-Pacifique d'Accor parmi les premières à intégrer une IA agentique comme collaboratrice à part entière. Aimie redéfinit le rôle de l'IA en transformant la fonction Order-to-Cash, d'une fonction administrative scriptée en un système d'intelligence autonome, auto-optimisé. Véritable coéquipière, elle prend en charge le recouvrement des créances.

Conçue spécialement pour la finance d'entreprise et adossée au [Data Lake](#) de Sidetrade, qui agrège **8 milliards de dollars de transactions**, Aimie apporte une intelligence contextuelle à chaque interaction. Ses capacités incluent notamment :

- **Des appels autonomes, contextualisés**, intelligemment orchestrés sur des milliers de comptes clients ;
- **Un apprentissage continu** à partir des comportements de paiement et des interactions en direct, permettant un dialogue personnalisé en temps réel ;
- **Une intégration native à la plateforme Sidetrade** actualisant automatiquement la stratégie Order-to-Cash et la gestion des litiges, sans intervention humaine.

Aimie assure une exécution cohérente, conforme aux politiques internes, et ce à grande échelle. Elle génère des gains en trésorerie mesurables, allège considérablement la charge de travail manuelle et permet aux équipes financières de se concentrer sur des priorités à plus forte valeur ajoutée.

En adoptant l'IA agentique, les équipes au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie-Pacifique d'Accor rejoignent un nombre croissant d'entreprises qui bénéficient d'un avantage structurel en matière d'exécution financière. Celles qui tardent à franchir le pas s'exposent à être dépassées par des concurrents plus rapides, plus agiles et plus adaptables.

Relations investisseurs & Relations médias

Christelle Dhrif 00 33 6 10 46 72 00 cdhrif@sidetrade.com

À propos de Sidetrade (www.sidetrade.com)

Sidetrade (Euronext Growth : ALBFR.PA) est une entreprise d'IA qui redéfinit la manière dont les organisations sécurisent et accélèrent leurs flux de trésorerie. Au cœur de ses solutions se trouve Aimie, l'IA agentique de Sidetrade, entraînée sur plus de 8 000 milliards de dollars de transactions inter-entreprises. Grâce à ce [Data Lake propriétaire](#) et à une expertise métier, Aimie opère de façon autonome sur l'ensemble du cycle Order-to-Cash. Cette collaboratrice favorise l'agilité, éclaire la prise de décision et assure une exécution avec consistance. Sidetrade aide ainsi les équipes financières, commerciales et les services clients à améliorer le besoin en fonds de roulement et à renforcer leur résilience. Sidetrade accompagne ses clients dans 85 pays et compte 450 collaborateurs en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique.

En cas de discordance entre la version française et la version anglaise de ce communiqué, seule la version anglaise est à prendre en compte.